**LabEx OSUG – APPEL À PROJETS 2025-2026**

**RECHERCHE et OBSERVATION**

**« Standard-Phare »**

**Formulaire de réponse**

**Déposer UN SEUL FICHIER AU FORMAT PDF avant le 19 décembre 2025 à 13:00 à l'adresse suivante :** [*https://www.osug.fr/$/verification*](https://www.osug.fr/$/verification)

Contenu du dossier :

* une page d’information résumant l’identité du projet,
* une description du projet,
* un tableau du personnel impliqué, un budget détaillé précisant les financements demandés au LabEx et les éventuels co-financements (demandés ou acquis),
* un calendrier détaillé de réalisation du projet,
* le CV du porteur de projet (1 page maximum),
* des annexes (liste détaillée à la fin du formulaire).

Pour les projets « phare » incluant une demi-allocation doctorale :

* la présentation du sujet de thèse proposé dans les formes usuelles requises notamment par l’Ecole Doctorale UGA concernée, incluant le contexte scientifique, sociétal, économique et/ou industriel, la démarche envisagée et les actions prévues pour la 1ère année de thèse,
* l’Ecole Doctorale UGA de rattachement,
* les CV des encadrant(e)s de thèse. Préciser les autres thèses (co-) encadrées en cours,
* la source du demi-financement restant et son statut (demandé-date/ acquis-date).

# Identité du projet de recherche-observation

|  |  |
| --- | --- |
| Acronyme du projet |  |
| Titre du projet |  |
| Nom Prénom du porteur |  |
| Mail du porteur |  |
| Unité(s)/équipe(s) du porteur |  |
| Unité(s)/équipe(s) impliqué(es) |  |
| Type de projet  *Cocher une des 2 options* | Projet « Standard » Ou  Projet « Phare » |
| Date de réalisation du projet (début/fin) |  |
| Demi-allocation doctorale demandée | Oui  Non |

# Identité du projet de thèse

|  |  |
| --- | --- |
| Titre de la thèse |  |
| Spécialité |  |
| Ecole Doctorale UGA |  |
| Directeur(trice) de thèse |  |
| Unité(s)/équipe(s) |  |
| Email et téléphone |  |
| Co-directeurs(trices) |  |
| Date prévisionnelle de début de contrat |  |
| Autres thèses (co-) encadrées en cours |  |

# Résumé du projet de recherche-observation

|  |
| --- |
| [10 lignes maximum]  Mots clés (maximum 3) : |

# Résumé du projet de thèse

|  |
| --- |
| [10 lignes maximum]  Mots clés (maximum 3) : |

# Résumé du financement demandé

|  |  |
| --- | --- |
| Nature du financement | Montant demandé en € HT (pas en k€) |
| Fonctionnement  (dont stages, chercheurs invités) |  |
| Investissement/Equipement |  |
| Personnel IT |  |
| Demi-allocation doctorale |  |
| TOTAL |  |

*Cocher les axes scientifiques et/ou les objectifs structurels du LabEx auxquels votre projet contribue :*

**Contribution aux axes thématiques (A1 à A4)**

1. Quelles conditions pour l’émergence et le maintien de la vie sur une planète ?
2. Comment prendre en compte l’ensemble des aspects complexes de l’habitabilité sur terre ?
3. Comment concilier habitabilité et ressources limitées ?
4. Comment concilier habitabilité et risques naturels ?

**Contribution aux objectifs structurels (O1 à O5)**

1. Renforcer et exploiter notre implication dans les Infrastructures de Recherche EPOS France, AnaEE, e-LTER, ICOS, ACTRIS, ESO, CFHT, IRAM, ESRF (FAME&FAME-UHD), Data-Terra, RéGEF ;
2. Renforcer nos capacités et nos expertises analytiques, exploiter les techniques de télédétection, et soutenir le développement de plateformes ou d’un atelier transversal de l’OSUG ;
3. Renforcer nos capacités au sein du pôle numérique OSUG, par exemple concernant les données d’observation, le calcul intensif ou l’intelligence artificielle ;
4. Promouvoir les recherches interdisciplinaires ayant pour objet les Alpes ;
5. Soutenir les grandes missions spatiales.

# Description du projet et résultats attendus

Le dossier devra faire apparaître les contributions pour les critères prioritaires et secondaires ci-dessous :

**Critères prioritaires :**

1. **La qualité scientifique**. Sont pris en compte : l’intérêt scientifique et/ou technologique, la pertinence des approches et l’originalité du projet au-delà de l’état de l’art national et international, l’impact et les résultats attendus. Le projet devra inclure une bibliographie/état de l’art faisant le point sur les connaissances actuelles dans le domaine de recherche du projet.
2. **La faisabilité**. Sont pris en compte : l’adéquation des moyens humains et méthodologiques aux objectifs, la qualité d'organisation et le calendrier détaillé, la cohérence du budget détaillé,
3. **La contribution aux axes scientifiques** du LabEx, décrits plus haut.
4. **la** **contribution à la visibilité nationale et/ou internationale de l’OSUG (uniquement pour les projets « phare ».** Sont pris en compte : la création ou le renforcement des collaborations nationales ou internationales ; l’implication dans les organisations et structures nationales et internationales ; la cohérence avec les programmations scientifiques nationales et internationales ; la création ou le renforcement d’une expertise ou d’un outil unique. *[Maximum 6 pages].*

**Critères secondaires :**

1. **La contribution aux objectifs structurels** : détailler la contribution aux différents objectifs structurels (voir description plus haut) ; [Maximum 0.5 page]
2. **L’effet levier pour la communauté OSUG**: co-financement acquis ou potentiel ; retombées locales en termes de financements et/ou recrutements. [Maximum 0.5 page]
3. **Le renforcement de la communauté OSUG via la mutualisation dans le périmètre OSUG :** mutualisation de l’équipement, de l’instrumentation, des compétences et/ou des expertises, renforcement d’une plateforme ouverte à la communauté OSUG (préciser le nom de plateforme, sa localisation et sa nature -recherche/formation-). [Maximum 0.5 page]
4. **Renforcement de la transversalité via la collaboration des équipes dans plusieurs laboratoires** : implication de plusieurs unités (à préciser, ainsi que le nombre de participants dans chacune des unités impliquées) ; mise en place d’un service commun et partagé. [Maximum 0.5 page]
5. **Renforcement de l’interdisciplinarité** : projet qui implique une ou plusieurs disciplines (à préciser), renforcement de la multi-, inter- ou transdisciplinarité. [Maximum 0.5 page]
6. **Renforcement de la dynamique du site grenoblois via l’implication des partenaires hors OSUG (scientifiques, académiques, socio-économiques, …).** Cette implication peut concerner la coopération dans les domaines scientifiques, mais aussi des actions de formation, d'enseignement et/ou de valorisation vers différents publics cibles. [Maximum 0.5 page]

# Personnel impliqué

Personnel impliqué et pourcentage de temps consacré au projet :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom, prénom | Unité/Equipe | Corps | Fonction dans le projet | % de temps |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

# Budget du projet

Rappel :

1. **Les projets « standard »**

Budget entre 8 k€ HT (minimum) et 40 k€ HT (maximum).

Ce type de projet vise à soutenir la dynamique scientifique de la communauté OSUG.

1. **Les projets « phare »**

Budget entre 40 k€ HT (minimum) et 80 k€ HT (maximum).

Ce type de projet doit présenter un caractère structurant à l’échelle de l’unité et/ou de l’OSUG et une forte visibilité.

**Budget du projet et montants demandés en € (HT) au LabEx OSUG :**

**Attention ! les modalités de financements diffèrent selon le type de projet (cf lettre de cadrage).**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nature de la dépense | Type de projet éligible | Montant | Montant demandé au LabEx |
| Fonctionnement (dont missions, hors besoins récurrents)   * Poste 1 * Poste 2 * Etc… | Tous projets |  |  |
| Investissement/ Équipement   * Poste 1 * Poste 2 * Etc… | Tous projets |  |  |
| Gratifications de stages (un stage par permanent impliqué)   * Poste 1 * Etc… | Tous projets |  |  |
| Chercheurs invités\* lié au projet. Préciser le nb de jours par invité.   * Poste 1 * Etc… | Tous projets |  |  |
| Personnel IT pour du support RH en appui des structures existantes   * Poste 1   Etc… | Projets « standard » exclus |  |  |
| Demi-allocation doctorale | Projets « standard » exclus |  |  |
| TOTAL |  |  |  |

*Notes :*

* ***Montants :*** *en € (HT) et pas en k€*
* ***Nature de la dépense :*** *soyez précis. Ne pas demander de frais de gestion par le laboratoire.*
* ***Équipement :*** *des devis sont à joindre en Annexe pour tout montant supérieur à 5 000 €.*
* ***Gratifications de stages :*** *éligibles dans la limite d’un stage par chercheur. À détailler en Annexe.*

*\*Durée de 1 à 3 mois; frais des missions ( 130 € par jour).*

**Cofinancements éventuels :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Organisme co-financeur | Nature de la dépense  (Fonctionnement, équipement, missions, stage, CDD) | Montant en € | Statut (demandé/acquis) |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| TOTAL |  |  |  |

# CV du porteur de projet et/ou des directeurs(trices) de thèse

[maximum 1 page par CV ]

# Annexes

**Les documents annexes à transmettre :**

* Pour les stages : un résumé du stage, la formation à laquelle il s’adresse et sa durée, le nom de l’encadrant.
* Pour les demandes de CDD : une fiche de poste précisant le ou la responsable scientifique et/ou technique de la personne recrutée, le laboratoire gestionnaire, les objectifs, le plan de travail et les livrables assignés au CDD.
* Pour les chercheurs invités en poste dans un établissement étranger : le CV du chercheur accueilli.
* Pour les analyses : la grille tarifaire des plateformes analytiques (ou un devis de la plateforme) lorsqu'il y a des demandes de budget en analyses.
* Pour les équipements : les devis (>5000€) avec les informations suivantes :
  + Coût éventuel d’entretien ;
  + Maintenance : besoins en personnel (temps), en hébergement (surface de rangement, locaux disponibles ou terrain en extérieur), et en consommables.

**Charte d’engagement écoresponsable**

# Engagement de l’OSUG

Face à l’urgence climatique, la communauté scientifique s’organise depuis plusieurs années pour réfléchir à des moyens de réduire son impact environnemental, à travers des initiatives telles que la création du collectif Labos1point5, la mise en place d’outils de suivi des émissions et l’adoption de chartes écoresponsables dans les laboratoires.

Ces démarches volontaires doivent être accompagnées de signaux forts émanant des institutions. Ainsi, en octobre 2024, une quinzaine d’agences de financement et d’organismes de recherche européens – dont l’ANR et le CNRS – ont signé l’Accord de Heidelberg, affirmant le rôle déterminant des financeurs pour faire évoluer les pratiques scientifiques vers plus de durabilité.

À l’OSUG, nous sommes conscients de l’impact significatif de la recherche sur l’environnement et considérons qu’il est de notre responsabilité d’encourager des pratiques plus écoresponsables. C’est la raison pour laquelle, dans le cadre de la nouvelle phase du LabEx (2025-2033), la fédération s’est engagée à **réduire de 50 % ses émissions de GES d’ici 2030**, par rapport à 2019. Pour atteindre cet objectif, le LabEx a décidé d’adopter une trajectoire progressive : une **réduction annuelle de 10 % de l’intensité carbone**, définie comme la quantité de CO₂ émise par euro dépensé. Cet objectif s’applique pour les projets « standard » et « phare » dans le cadre de l’appel à projets Recherche et Observation.

La présente charte définit les principes directeurs et bonnes pratiques à intégrer dans la mise en œuvre des projets. Elle formalise un **engagement moral**. Tout porteur de projet doit signer cette charte lors du dépôt et s’engage à :

* Suivre les guidelines qui y figurent ;
* Et, en cas de sélection, suivre les étapes prévues : fournir un BGES prévisionnel, participer à un atelier Ma Terre, mettre en œuvre des actions de réduction de l’empreinte environnementale.

*Cette première année constitue une* ***phase pilote*** *à caractère* ***expérimental.*** *L’objectif chiffré n’a pas de valeur contraignante : il s’agit avant tout de tester la démarche dans son ensemble et d’évaluer son fonctionnement, tout en favorisant une appropriation collective. La démarche sera appliquée durant cette première année puis ajustée en fonction des enseignements tirés auprès des porteurs.*

***La RSE ne constitue pas un critère de sélection****. L’évaluation restera exclusivement sur les critères scientifiques et stratégiques décrits dans le cadrage de l’appel à projets.*

# Principes directeurs

Tout porteur de projet s’engage à respecter les guidelines suivantes :

* Limiter l’empreinte carbone des **déplacements**, en réservant les voyages aux missions essentielles, en privilégiant la visioconférence et en choisissant les modes de transport les moins émetteurs (train, mobilités douces).
* Eviter **l’achat** d’équipements scientifiques neufs lorsque des alternatives existent (emprunt, mutualisation) et favoriser la réparation, via par exemple le recrutement de techniciens. En cas de nouvel achat, privilégier un matériel durable, réparable et sobre dans sa fabrication.
* Prolonger la durée de vie des **équipements informatiques** et éviter les renouvellements non essentiels, en particulier ceux réalisés en fin d’année ou de projet pour écouler un budget restant.
* Limiter l’impact du stockage et du traitement des **données de recherche**
* Réduire au maximum la production de **déchets** en appliquant la règle des 3R (réduire, réutiliser, recycler), en privilégiant notamment les alternatives réutilisables aux plastiques à usage unique.

# Engagements pour les porteurs de projets sélectionnés

Si le projet est sélectionné par le LabEx, le porteur lauréat s’engage à réaliser les trois étapes obligatoires suivantes :

## **Réaliser et fournir un BGES prévisionnel**

Chaque porteur doit fournir une estimation des émissions de son projet. Un outil Excel simple ou formulaire en ligne sera mis à disposition pour convertir les postes budgétaires (déplacements, achats…) en émissions carbone. Cet exercice (environ 10-15 minutes) sera accompagné par l’OSUG.

Les porteurs transmettront également en amont de l’atelier Ma Terre un court paragraphe RSE esquissant des pistes d’actions pour réduire l’empreinte carbone de leur projet. Un guide sera mis à disposition pour nourrir la réflexion, et l’OSUG pourra les accompagner si besoin.

## **Participer à un atelier collaboratif « Ma Terre en 180 minutes » en mode programmatique**

Les porteurs participeront ensuite à un atelier « Ma Terre en 180 minutes » en **mode programmatique**, avec une vocation **opérationnelle** : identifier et négocier collectivement des mesures concrètes pour réduire les émissions des projets financés et atteindre un budget carbone cible.

Le point de départ (BGES global initial) correspond à la somme de l’ensemble des BGES prévisionnels fournis par les porteurs. L’objectif de l’atelier sera d’aboutir au **budget carbone cible**. Celui-ci est calculé à partir de l’intensité carbone CO2/€ qui a vocation à diminuer de 10% chaque année par rapport à l’intensité carbone de référence du LabEx.

Il s’agit d’un objectif **collectif** : tous les projets n’ont pas nécessairement besoin de réduire de la même

manière, mais la trajectoire globale doit être respectée.

## **Mettre en œuvre les actions identifiées**

A l’issue de l’atelier, chaque porteur s’engage à **mettre en œuvre les actions concrètes** retenues pour son projet. Dans le bilan final du projet, une section RSE permettra aux porteurs de présenter et valoriser les actions mises en œuvre. Une réunion collective pourra également être organisée pour favoriser un retour d’expérience et un partage de bonnes pratiques. Les projets exemplaires pourront être valorisés à travers une communication externe de l’OSUG.

**En cochant cette case, le porteur s’engage à respecter la** **« Charte d’engagement écoresponsable »** (condition obligatoire pour bénéficier d'un financement du LabEx OSUG).